

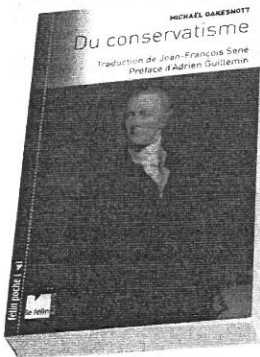
Le conservatisme de Oakeshott

À peu près inconnu en France, où aucune de ses œuvres n'avait été traduite jusqu'à présent, Michael Oakeshott (1901-1990), qui fut successivement professeur à Cambridge et à la London School of Economics, après avoir fait une partie de ses études en Allemagne, fut l'un des principaux théoriciens d'un conservatisme anglais qu'on aurait tort d'assimiler à la pensée réactionnaire. Il y a en revanche du libéralisme chez lui, mais c'est en quelque sorte un libéralisme par défaut. Hostile au rationalisme, il ne croit pas à la possibilité de fonder une société sur l'idéologie des droits de l'homme, ou sur le progrès, ce qui le sépare d'un Friedrich Hayek. Au contraire d'un Edmund Burke ou d'un Leo Strauss, il ne se réclame pas non plus du droit naturel moderne. Enfin, il ne partage pas l'optimisme libéral qui présuppose l'harmonie finale des



intérêts et des projets individuels. Peu idéologue, comme la plupart de ses compatriotes, il en tient pour un conservatisme prudent, qui se définit plutôt comme une certaine disposition à penser le présent, comme une volonté de donner un sens au monde et non de le changer. Oakeshott voit dans la dialectique de la « politique de la foi », qui suppose une amélioration constante des conditions d'existence sociale, et de la « politique du scepticisme », plus réticence aux innovations, le principal moteur des sociétés humaines. L'une et l'autre ont leurs défauts : la politique de la foi menace la diversité, la politique du scepticisme peut aboutir à une certaine lassitude. Le court texte proposé ici est celui d'une conférence prononcée en 1956 à l'Université de Swansea (Pays de Galles), qui fut éditée pour la première fois en 1962. Oakeshott y expose l'essentiel de ses convictions. **A. B.**

Michael Oakeshott, *Du conservatisme*, Le Félin (10 rue La Vacquerie, 75011 Paris), 111 p., 11 €, préface d'Adrien Guillemin.



Montesquieu contre Locke

De *L'esprit des lois* (1748), grand classique de la pensée politique, on a surtout retenu que Montesquieu y exprime une certaine sympathie pour les institutions anglaises et s'y prononce pour la séparation des pouvoirs. Cela suffit à beaucoup pour en faire un auteur libéral. Or, Montesquieu est un libéral d'un genre très particulier. Il récuse en effet l'héritage d'un John Locke et s'inscrit en faux par rapport à toutes les doctrines du droit naturel moderne. Il se garde par exemple de justifier la tolérance par un principe moral, qui appartiendrait de droit à la sphère de la liberté de conscience. La tolérance ne relève à ses yeux que de la concession ou du calcul politique. « Quand on est maître de recevoir dans l'État une nouvelle religion, ou de ne pas la recevoir, écrit-il par exemple, il ne faut pas l'y établir ; quand elle y est établie, il faut la tolérer ». Le baron de La Brède ne croit pas non plus que les hommes naissent « libres ». Pour lui, la liberté ne relève pas de l'individualisme possessif, pas plus qu'elle n'est un bien inaliénable fictivement transporté de l'état de nature dans l'état social ; elle résulte seulement de l'exercice modéré du pouvoir. Hostile à la frénésie législative, Montesquieu, lecteur assidu d'Aristote, pense que moins un État sera théologique, c'est-à-dire au service d'une vérité dogmatique, plus il sera dans la vérité politique.



La philosophie de l'intérêt ou l'idée de norme universelle, enfin, ne définissent nullement la logique de *L'esprit des lois*. Confrontant cette œuvre aussi bien à Bossuet ou Boullainvilliers qu'à des auteurs plus récents, Jean Goldzink insiste beaucoup sur cette rupture avec la « logique jusnaturaliste qui domine les Lumières et leurs révolutions », d'où se déduit chez Montesquieu l'« impossibilité d'une déclaration des droits de l'homme ». « Montesquieu est-il un libéral ?, conclut-il. Force est d'admettre qu'il n'appartient guère, en son temps, à cette noble lignée. Sinon, pourquoi aurait-il consacré toutes ses forces à contourner le victorieux John Locke, notre irrémédiable maître à penser ? » Une lecture décapante. **A. B.**

Jean Goldzink, *La solitude de Montesquieu. Le chef-d'œuvre introuvable du libéralisme*, Fayard, 409 p., 24 €.

Histoire

Les peuples de l'Océan

Vers la fin du XIII^e siècle av. notre ère, le monde antique riverain de la Méditerranée subit un formidable bouleversement. En l'espace de quelques décennies, une immense flotte venue des « bords de l'Océan » parvint à faire s'écrouler les royaumes et empires les plus puissants (Mycènes, Crète, Hittites, etc.) et à chasser du delta du Nil la glorieuse dynastie des Ramsès. Les peuples de l'Océan comprenaient les Philistins, qui donnèrent son nom à la Palestine, les Tyrrhéniens, les Sicules, les Teucre, les Shardanes, les Danaens, peut-être aussi les Pélagés (Pé-

lésés), les Étrusques et aussi les Phéniciens. En dépit de son importance, cette formidable invasion reste mal connue. Jürgen Spanuth, qui avait établi un lien entre cet événement et le récit de l'Atlantide, faisait venir les envahisseurs des régions proches de la mer du Nord. Jean-Jacques Prado les décrit comme provenant des côtes européennes de l'Atlantique (ils seraient les ancêtres des Celtes brittoniques), ce qui le conduit à s'opposer frontalement aux « tenants à tous crins du mirage oriental ». Décrits sur les monuments de Médinet Habou, le temple funéraire de Ramsès III, comme « des hommes minces et élancés, à la

peau claire, aux longs cheveux ondulés, châtains ou blonds, au nez droit, au front haut », porteurs de casques à corne ou de hautes coiffures de plumes, armés d'épées caractéristiques du Bronze moyen (1500-1300), les « peuples de l'Océan » auraient envahi le Proche-Orient et l'Afrique du Nord à partir de la Libye et du Liban actuels. L'auteur, qui ne recule pas devant quelques hypothèses aventurées, leur attribue l'introduction des premiers alphabets qui apparaissent sur les bords de la Méditerranée. Il pense aussi que la prise en compte de ces invasions est de nature à remettre en cause nombre de chronologies admises. La

fresque qu'il propose est en tout cas passionnante. **A. B.**

Jean-Jacques Prado, *L'invasion de la Méditerranée par les peuples de l'Océan, XIII^e siècle avant Jésus-Christ. Une réécriture de l'histoire antique*, L'Harmattan (5-7 rue de l'École Polytechnique, 75005 Paris), 267 p., 24,70 €.

